

pleine de prospérité. La bénédiction spéciale qu'a demandée, et obtenue, pour elle du Souverain Pontife, sa vénérée Supérieure, dans un récent voyage à Rome, a produit ses effets : 32 novices nouvelles et 34 professes en sont les fruits, depuis janvier 1900, et d'autres se préparent.

Dans la même chapelle, les Frères de la Fraternité Saint-Joseph peuvent présenter 12 novices et 16 profès nouveaux comme les fruits de leur zèle depuis le commencement de l'année.

Quant à *Saint Antoine de Padoue*, c'est à pas de géant que sa Fraternité avance. Dans une seule circonstance, le 25 mars, il y a eu 24 prises d'habit et 35 professions.

Ces chiffres ont leur éloquence et nous montrent ce que pourront faire les Tertiaires, lorsque, recrutés et organisés, il leur sera loisible de se consacrer aux œuvres. Déjà, ils ont commencé : toutefois, leur grande œuvre en ce moment, c'est la construction de l'église franciscaine. Ils veulent, à tout prix, réunir les fonds nécessaires pour l'achever entièrement, cette fois. Il faudra du zèle et du dévouement : mais ils comptent sur la Providence et sur les prières que les Frères-Mineurs adressent à saint Antoine, leur illustre et puissant Frère.

J'allais oublier de dire que, malgré leur pressant besoin, les Discrétoires ont voulu venir en aide aux sinistres de Hull et d'Ottawa et ont envoyé leur contribution à l'offrande du diocèse de Montréal. C'est par erreur que la *Semaine Religieuse* a fait honneur de cette aumône à l'église des Franciscains. Ce sont les Tertiaires qui l'ont prélevée sur leur modeste caisse, afin d'incliner la Providence Divine à leur rendre leur avance au centuple, en faveur de l'église qui leur est chère.

Au prochain numéro, j'aurai bien des choses à raconter. Les retraites seront terminées, et ce me sera un plaisir d'en faire connaître les fruits à nos frères et sœurs en saint François.

Secrétaire Général.

Le 17 mai. — Les fêtes de saint Pascal Baylon célébrées avec tant de solennité l'année dernière, ont eu leur écho cette année, dans l'église des Frères-Mineurs et, pensons-nous, dans tous les sanctuaires spécialement voués aux Œuvres Eucharistiques. Cela est bien naturel, car ce n'est pas pour un an, mais pour toujours que l'humble et pieux Frère-Mineur est le patron des Œuvres qui se rapportent à l'Eucharistie. — Après une journée d'Exposition et